



**ANCIENS ELEVES DE VAUGIRARD - LOUIS LUMIERE
PHOTOGRAPHIE – CINEMA – SON**

Association loi 1901

Siège social : Ecole Nationale Supérieure Louis Lumière – BP 22 – 93191 NOISY-LE-GRAND Cedex

www.aevll.org - aeavl@aeavl.org

**PROCES – VERBAL
De la REUNION DU COMITE DIRECTEUR
Le 30 juin 2010 à PARIS**

Président de séance : Gilles FLOURENS

Secrétaire de séance : Benoît PITRE

Membres présents : Jean-Noël FERRAGUT,
Gilles FLOURENS,
Jean FRANCILLON,
Alain HENNEQUIN,
Jean-Philippe MORIN,
Benoît PITRE,
Christian de ROZIERES,
Nicolas ROCHE.

Membres absents : Michel BAPTISTE, excusé
Patrice BOURCET, excusé
Bertrand BOUTILLIER,
Gwénaéla CAPRANI,
Alain DAVID, excusé
Jean-Noël FERRAGUT,
Jean-Pierre MAFFRE,

Ordre du jour : 1° Approbation du compte-rendu de la réunion du 3 juin 2010,
2° Le mot du trésorier,
3° Le mot du Webmaster,
4° Le vide grenier,
5° Le Parrainage,
6° Divers

La réunion du Comité Directeur débute à 19 heures 40 sous la présidence de Gilles FLOURENS.

Pensez à nos forêts, n'imprimez ce document que si nécessaire.

1° APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 3 JUIN 2010.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 3 juin 2010.

2° LE MOT DU TRESORIER.

Il n'y a rien de particulier à annoncer.

3° LE MOT DU WEBMASTER.

Le nouveau site est mis en ligne. Il est difficile de trouver le bouton qui permet d'accéder à ses courriers. Une solution sera trouver rapidement à ce problème.

Les vidéos mises en ligne apparaissent dans le lecteur Dailymotion. Les visiteurs sont redirigés vers le site du fournisseur et ne reviennent pas sur aevll.org. Il faut trouver un hébergeur de streaming qui n'impose pas son lecteur et qui ne redirige pas les visiteurs.

Les membres du bureau sont invités à regarder le nouveau site et à faire part à Alexandre CATONE des observations et des remarques.

Maintenant que le site est remis en service, il faut rapidement fournir des articles pour le faire vivre. Une Newsletter sera créée pour pouvoir communiquer. Un cadre sera préparé pour la première. Elle fera part de la refonte du site et lancera un appel à articles auprès des Anciens. En même temps, elle proposera une inscription à la Newsletter.

4° LE VIDE GRENIER.

Alain HENNEQUIN a pris contact avec les mairies de SAINT-MAUR et PARIS. De la première, il a obtenu un accord de principe. Un bon accueil a été fait par la seconde. Un courrier doit être envoyé à Monsieur SPIRY, de la délégation à l'évènementiel et du protocole. Il lui a été conseillé d'avoir un Ancien connu comme parrain. Jean-Jacques ANNAUD sera contacté.

Alain HENNEQUIN a expliqué le fonctionnement de la Brocante de Champignol à SAINT-MAUR des FOSSES (94).

Un premier envoi est effectué auprès des adhérents de l'association de quartier de manière à connaître le nombre de participants ainsi que leurs besoins en stands,

Un deuxième envoi est réalisé ensuite auprès des exposants de l'année précédente pour combler les emplacements libres,

Un dossier est envoyé ensuite à chaque exposant (180) qui renvoie le bulletin d'inscription avec le montant de l'inscription (6 ou 10 euros le mètre linéaire).

La gestion des places et des désidératas est réalisée par un groupe restreint de personnes.

Le marquage au sol est réalisé le matin même par une équipe de 5 à 6 personnes (durée 1h30 environ).

Pensez à nos forêts, n'imprimez ce document que si nécessaire.

Il faut rapidement débiter la communication autour de l'événement pour faire venir d'une part des exposants et d'autre part des clients. Un compte à rebours va être réalisé pour la prochaine réunion du comité directeur. Une procédure sera aussi mise en place.

5° LE PARRAINAGE.

Jean-Philippe MORIN indique qu'aucun des filleuls « Photo » n'a pris contact avec son parrain. La situation est pratiquement identique dans les autres sections. Un courriel sera envoyé à l'Ecole pour les relancer.

6° DIVERS.

Gilles Flourens fait part de la dernière réunion du conseil d'administration de l'Ecole.

La prochaine réunion du comité directeur est fixée au 8 septembre 2010 à 19h30 à la Maison des Photographes, 121, rue Vieille du Temple à PARIS 75003.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.

Fait à SAINT MAUR des FOSSES
Le 18 juillet 2010.

Benoît PITRE
Secrétaire Général